

Comité de Pilotage du site Natura 2000 Les habitats naturels de l'arrière côte de Beaune

Beaune, 27 mars 2025



LES HABITATS NATURELS
DE L'ARRIÈRE CÔTE
DE BEAUNE
NATURA 2000



NATURA
2000
BOURGOGNE-
FRANCHE-
COMTÉ



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

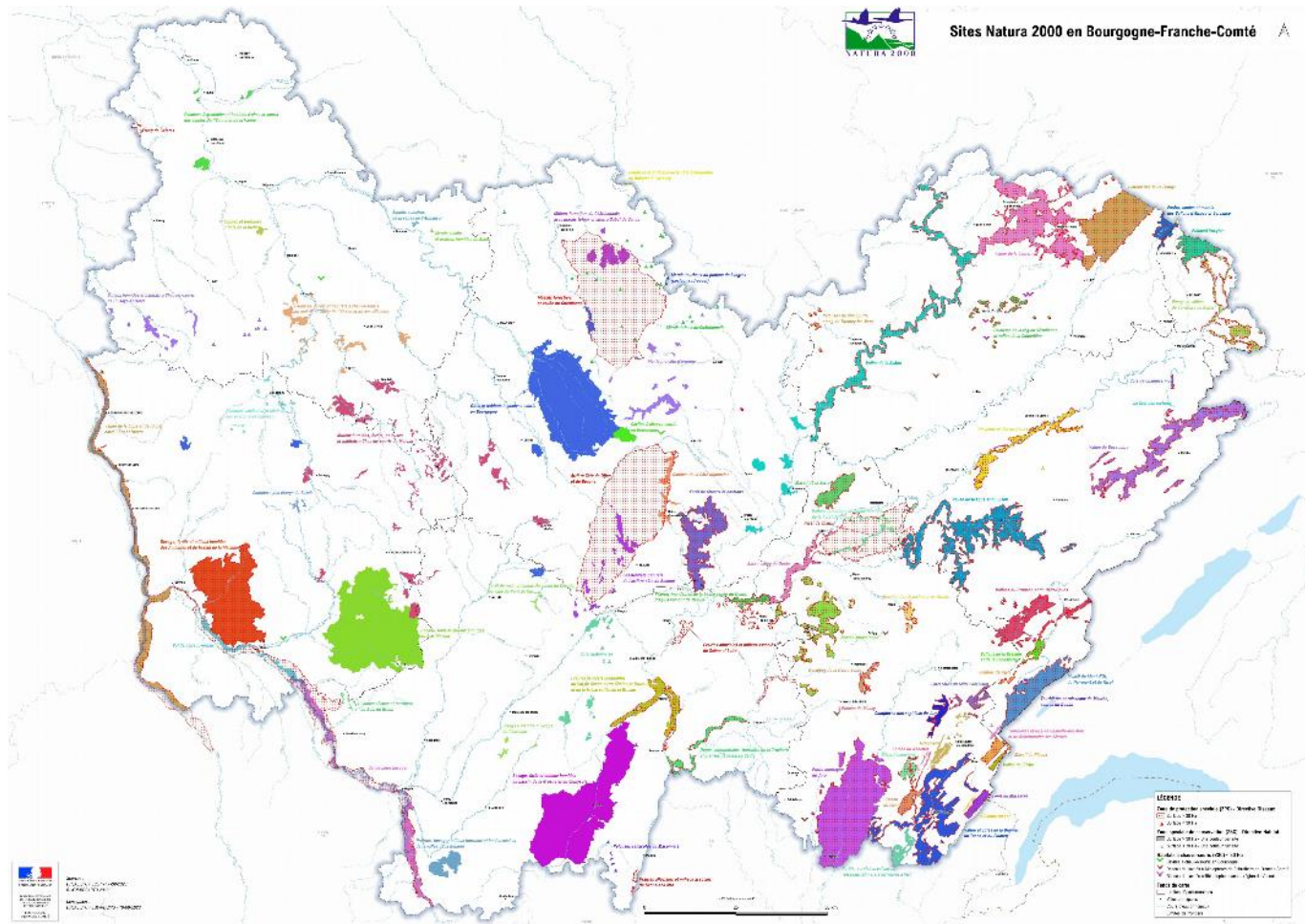
Sommaire

1. **Contexte Natura 2000**
2. **Bilan de l'animation 2022-2024**
3. **Perspectives d'animation 2025**
4. **Avancement de la révision du Document d'Objectifs**
5. **Questions diverses**
6. **Ajout d'une mesure de gestion au Document d'Objectifs « Forêts, pelouses, éboulis de la vallée du Rhoin et du ravin d'Antheuil »**
7. **Désignation de la structure porteuse et élection du président du comité de pilotage**



Transfert de la gestion des sites Natura 2000

Réseau des sites Natura 2000 en Bourgogne-Franche-Comté



- **117 sites**
- **659 174 ha**,
soit 13,8% du
territoire
régional
- **32 structures
porteuses
hors Etat :**
communes,
EPCI,
syndicats
mixtes,
Départements,
Parc national

Décentralisation :

Transfert partiel de Natura 2000 et du FEADER

2 lois pour 1 même échéance : 01/01/2023

Loi DDADUE du 3/12/2020

→ **Gestion FEADER non surfacique par les Régions** : inclut le financement de N2000 : docob, animation et contrats

- **Loi 3DS** du 21/02/2022

→ **Pilotage des sites terrestres par les Régions**

création du COPIL - approbation du DOCOB élaboré par l'animateur et le COPIL - exercice des missions par la Région pour les sites non animés localement - signature des contrats N2000 - instruction et contrôle des chartes - établissement de la liste pour l'exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties

Pour rappel, les Régions sont chefs de file en matière de biodiversité

Décentralisation : Partage des compétences

REGION

ETAT

Tous les acteurs publics

Responsabilité

Désignation des sites

Rapportage UE

Gestion des contentieux
communautaires

Moyens

Pilotage et financement DOCOB et
leur mise en œuvre : animation,
contrats non agricoles

Mesures agro-environnementales
et climatiques

Cohérence des politiques publiques

Evaluation des incidences

Conditionnalité des aides

Moyens humains

La Région a créé un service de 10 personnes début 2023 au sein de sa direction Environnement :

- Responsable de service
- 3 chargés de mission
- 4 gestionnaires administratifs et financiers
- Expert technique
- Assistante

Service en bi-site Dijon / Besançon

Décentralisation :

Perspectives

De nombreux chantiers engagés et à poursuivre, notamment :

- Montée en compétence de l'équipe,
- Relever le défi de la proximité avec les acteurs du réseau,
- Articulation avec les services de l'Etat, les autres services / direction de la région et deux régions limitrophes,
- Définition des conditions de financement des études et contrats pour 2023-2027, de l'animation pour 2024-2027,
- Elaboration d'une stratégie de communication

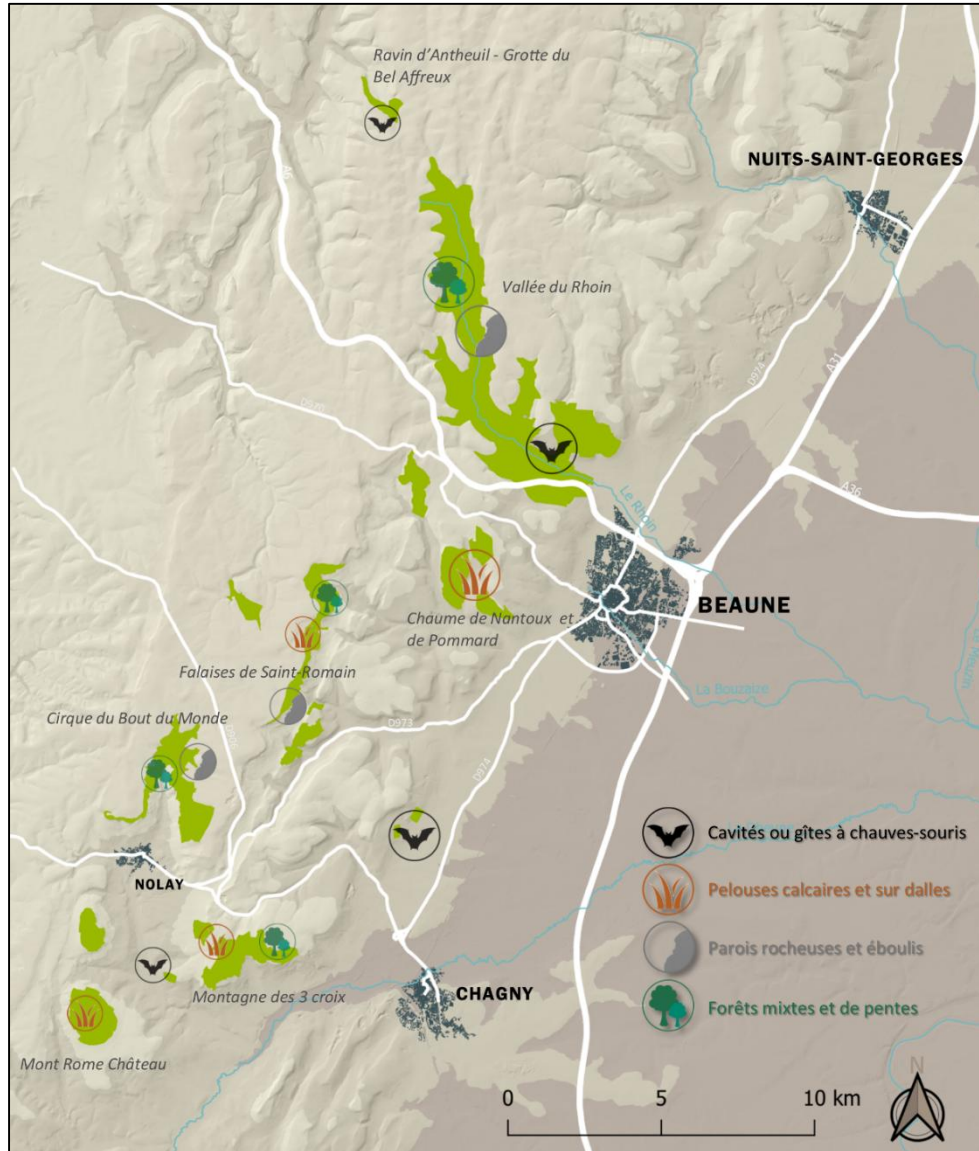


Merci de votre attention

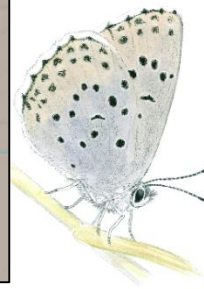


Le site Natura 2000

« Les habitats naturels de l'arrière côte »



- Zone Spéciale de Conservation (ZSC),
- **3 800 ha**,
- **23 communes**,
- **37 espèces** inscrites aux Annexes II et/ou IV de la Directive « Habitats Faune Flore »,
- **37 habitats naturels** d'intérêt communautaire dont **5 prioritaires** :
 - Forêts de pente
 - Forêts alluviales
 - Pelouses calcaires
 - Éboulis rocheux
 - Falaises
 - Etc.



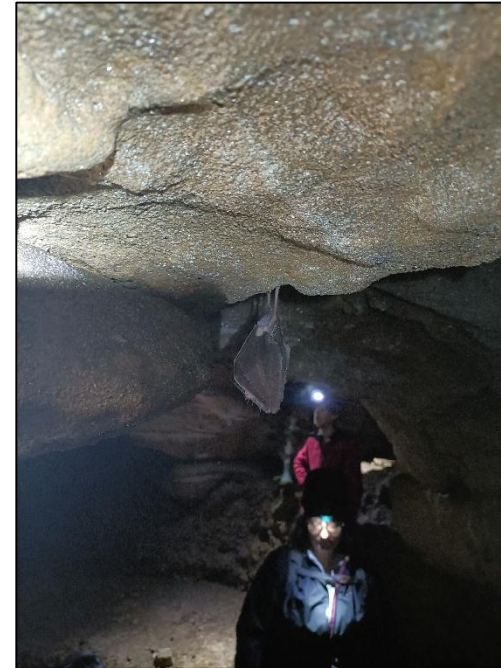
Bilan d'animation 2022-2024



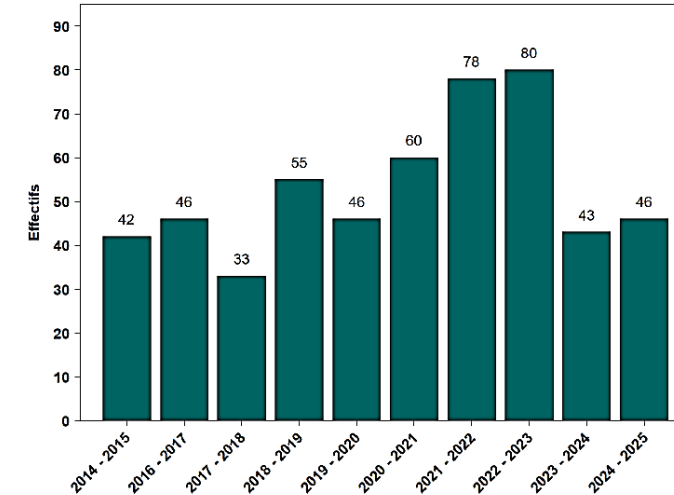
Suivi scientifique

Suivi dans le cadre de l'animation

- Suivi de l'Ibérus de Durand (2022)
- Comptage des effectifs de chauves-souris dans les gîtes de :
 - Meursault (2022, 2023, 2024)
 - Antheuil (2022)
 - Paris-l'Hôpital (2022)
 - Savigny-lès-Beaune (2023)



Evolution des effectifs hivernaux des 10 dernières années de comptage



Suivi via un prestataire externe

- Étude des chiroptères de la Montagne des 3 croix



Bilan d'animation 2022-2024



Outil contractuel

PAEC 2022

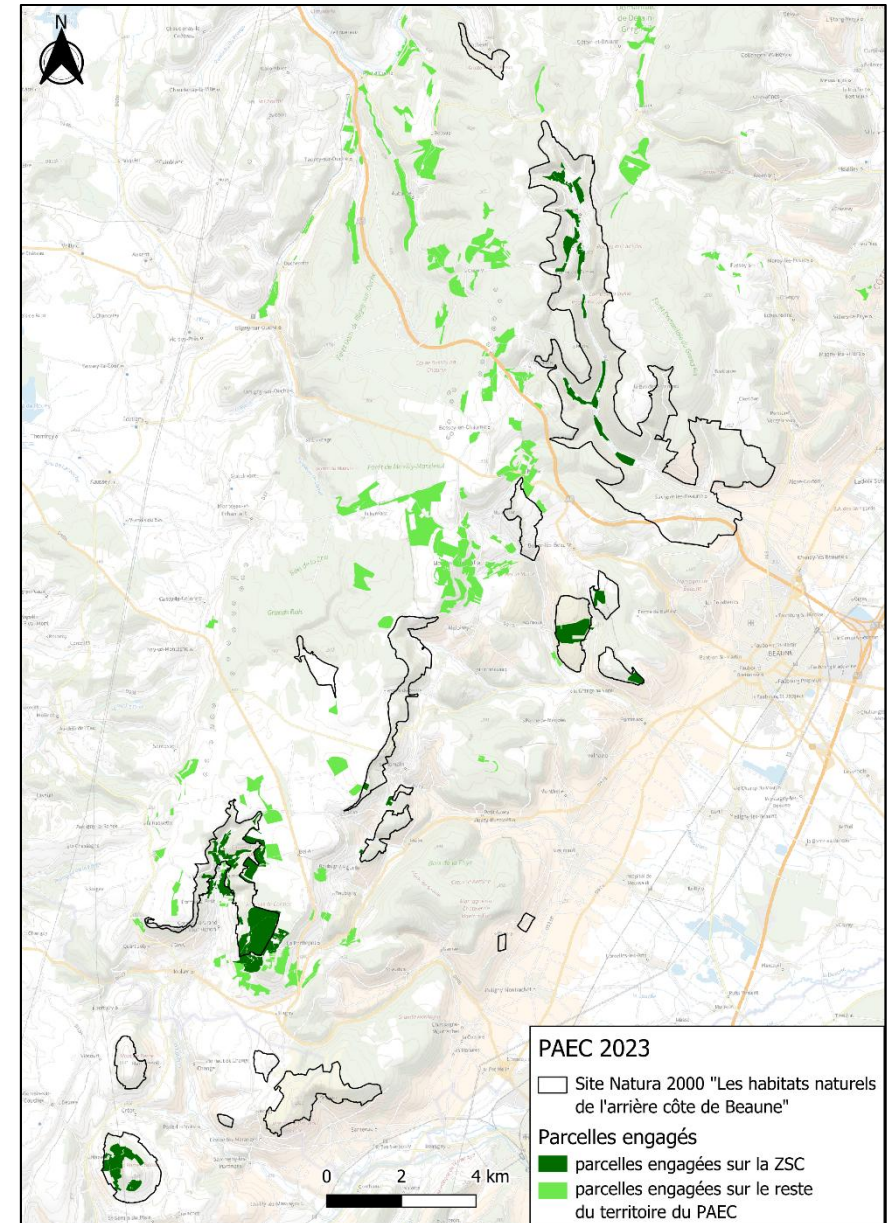
- Sur la ZSC : **2 exploitations avec 194 ha engagés**

PAEC 2023

- Sur la ZSC : **9 exploitations avec 447 ha engagés**

PAEC 2024

- Déposé mais pas de subventions accordées par manque d'enveloppe budgétaire



Bilan d'animation 2022-2024



Concertation



Évaluations d'incidence

- Demande de défrichage et création de piste forestière
- Entretien cours d'eau
- Évènement sportif : Slack'N'Fever, raid OTIS, Rando Vigne
- Aménagement urbain



EJL SACADO BEAUNE
27^{ème} édition de la
RANDO Vignes et Sentiers
BEAUNE
dimanche 6 octobre 2024
Départ Salle des « Montagnards Beaunois » Allée du Rond-Point
Coordonnées GPS - 47.03463 - 4.52153

25km 54
15km 56
25km 76

de 8h à 14h de 8h à 11h de 8h à 10h30

Inscription sur place à partir de 8h00
ou sur <https://ecl.sacado-beaune.fr/annuaire/2024>
Gratuit pour les moins de 12 ans

✓ Ravitaillement et dégustation de vins de Bourgogne sur les parcours de 15 et 25km
✓ Découverte de la montagne de Beaune, des vignobles et des villages de Bouze-lès-Beaune et Nantoux (carte IGN 34240T).
Tombola gratuite à l'arrivée.

Prévoir de bonnes chaussures et de l'eau
Pensez à apporter votre poubelle

Pour tous renseignements :
06 06 46 47 05 ou le 22 44 79 14
Email : info@ecl.sacado-beaune.fr
ou site : www.ecl.sacado-beaune.fr



Concertation pour des sujets régionaux et départementaux

- Copil programmes régionaux
- Groupe de travail révision DOCOB
- Réunion SNAP

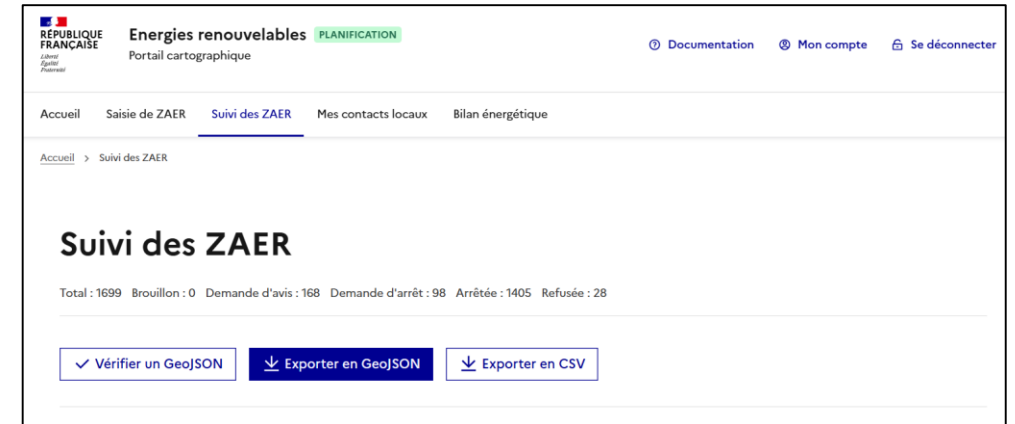
Bilan d'animation 2022-2024



Concertation

Concertation sur le site

- Rencontre avec les maires
- Avis Plan Local d'Urbanisme
- Partenaires techniques : Conservatoire Espace Naturel Bourgogne, Société d'Histoire Naturelle d'Autun, Office National des Forêts, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Syndicat de bassin versant de la Dheune, Syndicat de bassin versant de l'Ouche
- **Avis installation ENR : éolien, photovoltaïque**
- Acteur du monde viticole
- Autoroute Paris-Rhin-Rhône
- Avis entretien végétation RTE
- Préconisations pour petits évènements sportifs



Bilan d'animation 2022-2024

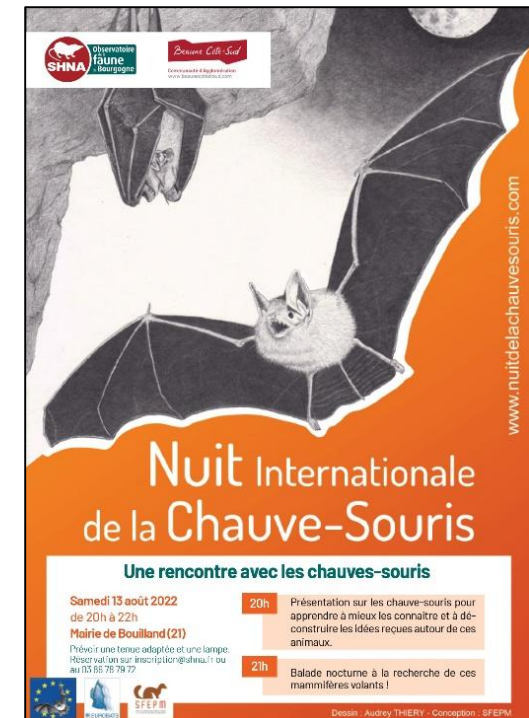


Sensibilisation & Communication

Animation grand public

- Nuit Internationale de la Chauve-souris à Bouilland (2022) et à Santenay (2023)
- Nuit de la Chouette à Meloisey (2023)
- Animation « A la découverte des secrets de nos paysages et de sa flore » à Bouilland (2023)
- Présentation Natura 2000 dans le cadre de « Vivons plus haut » à Meloisey (2024)

Communication



Programme d'animation 2025



Suivi scientifique

Suivi dans le cadre de l'animation

- Comptages des effectifs de chauves-souris



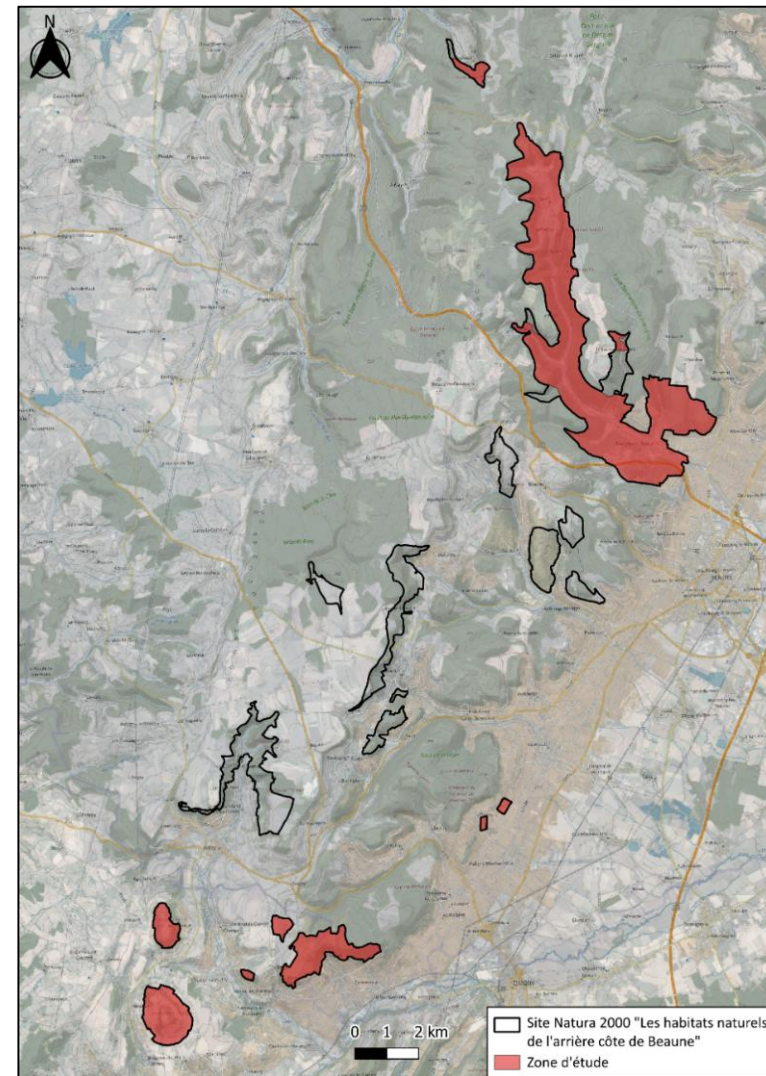
Suivi via un prestataire externe

- Cartographie des habitats d'une partie du site

Objectif : Inventorier les habitats et connaître l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

Cartographie des zones sans données ou ayant des données anciennes

Étude sur 2025 et 2026



Programme d'animation 2025



Outil contractuel

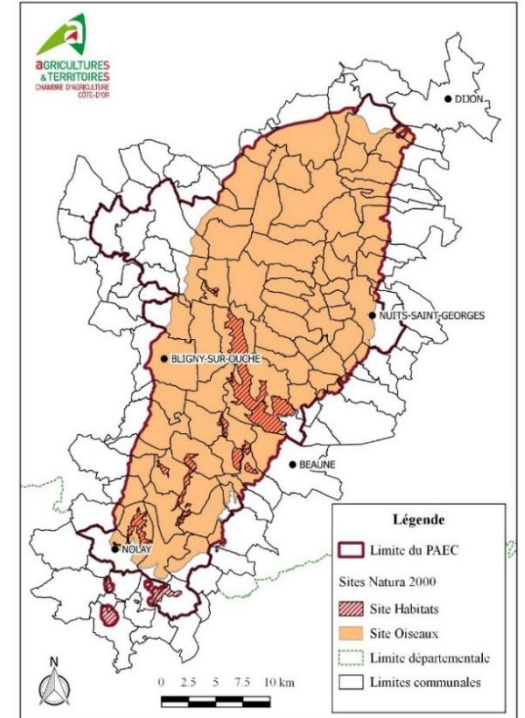
PAEC 2025

- PAEC déposé avec la Chambre d'agriculture
Renouvellement PAEC 2020 pour les exploitations ayant perdues l'ICHN
Mesures systèmes et mesure localisée cumulable
Demande de surfaces à engager sur le territoire du PAEC :
45 exploitations avec 3 600 ha, 1,9 M € demandés et 1,5 M € attribués

Contrat d'aménagement des accès de la grotte de Nuidan



- Étude de l'ONF sur la présence de chauve-souris à l'intérieur et à proximité de la grotte
Enjeux forts: 16 espèces identifiées dont 4 espèces inscrites à l'Annexe II de la Directive Habitat-Faune-Flore
Seulement 3 espèces dans la cavité → **influence négative de la grille**
Potentiel d'accueil pour le **Minioptère de Schreibers**
- Aménagement : enlever la grille au profit d'un **périmètre grillagé**
- Projet débuté en 2021 mais besoin d'ouverture d'une mesure de gestion associée dans le DOCOB
→ **Vote pour l'ajout de la mesure en fin de COPIL**



Programme d'animation 2025



Sensibilisation & Communication

Animation grand public

- Nuit Internationale de la Chauve-souris à Cormot-Vauchignon
- Jour de la Nuit

Sensibiliser sur la pollution lumineuse



Animation grand public à Savigny-lès-Beaune



Proposition de participation ouverte à toutes les communes en pratiquant une extinction des éclairages publics pour l'évènement



En collaboration :



Animation scolaire

- À Meloisey

Communication

- Flyer de présentation du site Natura 2000
- Lettre d'info Natura 2000 n°4



Révision du DOCOB



Rédaction du nouveau DOCOB

Constitution du nouveau DOCOB avec méthode CT88

- Mise à jour suite à la fusion des anciens sites Natura 2000
- 5 étapes



Pour Natura 2000 :
**Habitats et espèces
d'intérêt communautaire**

Objectif à long terme fixé par
le Code de l'environnement,
pour Natura 2000 :
**Bon état des espèces et des
habitats d'intérêt
communautaire**

Révision du DOCOB



Rédaction du nouveau DOCOB

Avancement et Perspective

- État initial
 - Prestation externe pour le diagnostic socio-économique
Objectif : État des lieux des activités au sein du site
 - Sollicitation pour recueil d'informations par le bureau d'étude
 - Contenu de l'état initial finalisé en mai 2025 avec le retour du bureau d'étude sur le diagnostic socio-économique
 - Mise à jour des informations sur les habitats suite à la cartographie des habitats



Étape	2025												2026					
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J
État des lieux																		
Enjeux																		
Stratégie																		
Plan d'action																		
Résultat																		

Révision du DOCOB



Rédaction du nouveau DOCOB

Avancement et Perspective

- Enjeux
 - Définis grâce à l'étude réalisée par le CEN Bourgogne en 2021



- Complément : évaluer quantitativement les responsabilités du site, description de l'état de l'enjeu et des facteurs d'influence sur cet état



Étape	2025												2026					
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J
État des lieux																		
Enjeux																		
Stratégie																		
Plan d'action																		
Résultat																		

Révision du DOCOB



Rédaction du nouveau DOCOB

Avancement et Perspective

- Stratégie
 - Définis grâce à l'étude réalisée par le CEN Bourgogne en 2021
 - Rédaction



Étape	2025												2026					
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J
État des lieux																		
Enjeux																		
Stratégie																		
Plan d'action																		
Résultat																		

Révision du DOCOB



Rédaction du nouveau DOCOB

Avancement et Perspective

- Plan d'action
 - Travail basé sur les propositions de l'étude réalisée par le CEN Bourgogne en 2021



Étape	2025												2026					
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J
État des lieux																		
Enjeux																		
Stratégie																		
Plan d'action																		
Résultat																		

Révision du DOCOB



Rédaction du nouveau DOCOB

Avancement et Perspective

- Plan d'action
 - Travail basé sur les propositions de l'étude réalisée par le CEN Bourgogne en 2021
 - Concertation avec les partenaires techniques



Étape	2025												2026					
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J
État des lieux																		
Enjeux																		
Stratégie																		
Plan d'action																		
Résultat																		

Révision du DOCOB



Rédaction du nouveau DOCOB

Avancement et Perspective

- Implication des membres du COPIL

Participation aux groupes de travail

**NOUS AVONS
BESOIN DE VOUS !**



Identification des pressions sur les habitats et les espèces



Identification des actions pour réduire ces pressions

Étape	2025												2026					
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J
État des lieux																		
Enjeux					GT	GT												
Stratégie																		
Plan d'action						GT												
Résultat																		

Révision du DOCOB



Rédaction du nouveau DOCOB

Avancement et Perspective

- Implication des membres du COPIL
Participation aux groupes de travail

**NOUS AVONS
BESOIN DE VOUS !**

Groupe de travail		
Forêts et chauves-souris	Pelouses, prairies et milieux rupestres	Milieux humides et aquatiques
15 mai 2025	22 mai 2025	3 juillet 2025
19 juin 2025	26 juin 2025	
Horaires : 16h-18h		



Ces dates pourront être modifiées si trop d'acteurs ne peuvent pas être présents

Questions diverses



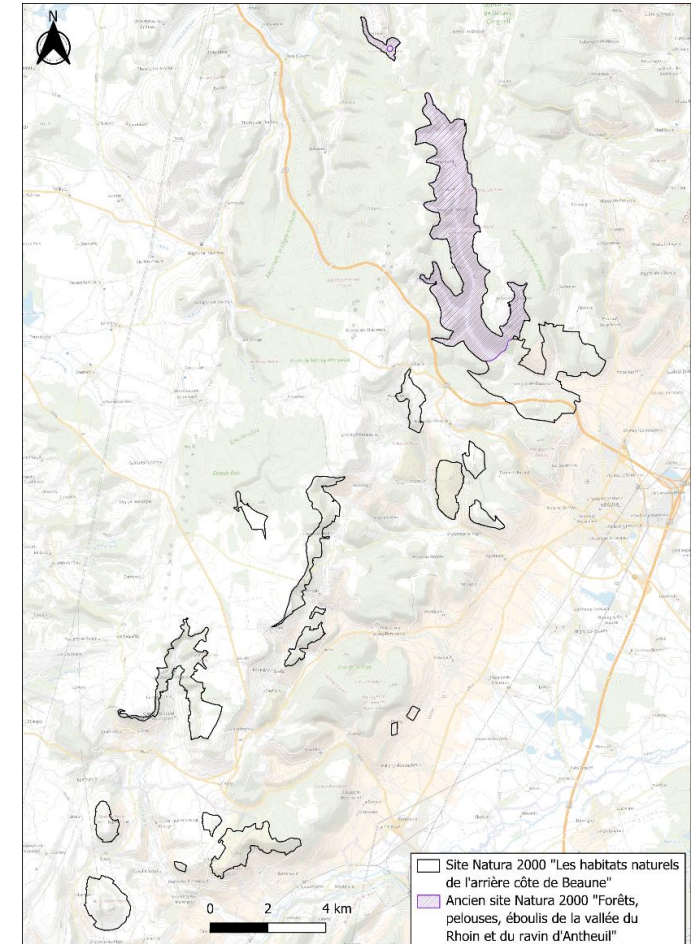
Ajout d'une mesure de gestion

Fiche mesure A9 du DOCOB « Forêts, Pelouses, éboulis de la vallée du Rhoin et du ravin d'Antheuil »

Objectif : Restaurer l'accès des gîtes aux chauves-souris et limiter la fréquentation humaine

Mesure A9
Aménagement et restauration de l'accès des gîtes pour les chauves-souris
Objectif concerné : ➤ Objectif A : Conserver et améliorer les habitats forestiers de hêtres
Espèces visées : Chauve-souris d'intérêt communautaire présent en transit, en période de reproduction ou en hibernation dans le site Natura 2000 : <ul style="list-style-type: none"> Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i> Grand rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> Petit rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i> Grand Murin <i>Myotis myotis</i> Murin à oreilles échancrées <i>Myotis emarginatus</i> Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i> Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteini</i> Murin de Brandt <i>Myotis brandtii</i> Rhinolophe euryale <i>Rhinolophus euryale</i>
Description de l'action : La présence de gîte est essentielle pour assurer le cycle de vie des chauves-souris. Il est donc nécessaire de conserver les conditions favorables à la présence des chauves-souris au sein des gîtes afin de maintenir le fonctionnement des écosystèmes forestiers au sein du site par l'activité de ces populations de chiroptères. Ainsi, il est indispensable de préserver l'accès aux gîtes en aménageant ou en restaurant les entrées des gîtes afin de s'assurer de leur ouverture et de leur accessibilité pour les chauves-souris. Toutefois, il ne doit pas s'agir simplement d'un moyen pour mettre en place l'ouverture au public. Dans certains cas, il peut également être pertinent d'envisager une mise en défens de l'entrée des gîtes afin de limiter la fréquentation humaine. En effet, celle-ci engendre le dérangement des chauves-souris pouvant causer l'abandon du gîte ou de la mortalité. La protection physique peut être mise en place via une grille, une porte, une barrière ou un périmètre grillagé en fonction des enjeux et des espèces potentiellement présentes. Cette action est complémentaire des actions A6 à A8, afin d'assurer la diversité d'habitats nécessaire aux chauves-souris pour réaliser l'entièreté de leur cycle biologique. En effet, de nombreuses espèces de chauves-souris ont besoin d'habitats différents pour se déplacer, chasser et se reposer. Cette mesure vient donc sécuriser les zones de repos, c'est-à-dire les gîtes, pour les espèces rupestres.
Localisation : Les secteurs à privilégier sont les zones de présence avérées ou potentielles des gîtes à chauve-souris d'intérêt communautaire : Minioptère de Schreibers, Petit rhinolophe, Grand Murin, Murin à oreilles échancrées, Barbastelle d'Europe, Grand rhinolophe, etc.

Mesure A9										
Mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Contrats Natura 2000 : <ul style="list-style-type: none"> - Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site (N23PI) - Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagement des accès (N24PI) - Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact (N26PI) 										
Engagements : Non rémunérés : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Respecter le cahier des charges ➤ Respect d'une période d'autorisation des travaux en fonction de la biologie de l'espèce considérée Rémunérés : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réalisation des aménagements spécifiques favorables aux chauves-souris ➤ Toute autre action concourant à l'atteinte de l'objectif de l'action est éligible sur avis du service instructeur ➤ Études et frais d'expert 										
Budget prévisionnel et financeurs :										
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Opération</th> <th>Coût moyen estimé</th> <th>Ponctuel</th> <th>Récurrent</th> <th>Financeurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Aménagement des gîtes</td> <td>Ajustable sur devis</td> <td>X</td> <td></td> <td>Europe (FEADER), Région</td> </tr> </tbody> </table>	Opération	Coût moyen estimé	Ponctuel	Récurrent	Financeurs	Aménagement des gîtes	Ajustable sur devis	X		Europe (FEADER), Région
Opération	Coût moyen estimé	Ponctuel	Récurrent	Financeurs						
Aménagement des gîtes	Ajustable sur devis	X		Europe (FEADER), Région						
Partenaires : SHNA, CENB, CRPF, ONF, Collectivités, Conseil départemental										
Bénéficiaires : Tout propriétaire ou gestionnaire de parcelle(s) présentant un gîte à chiroptère										
Contrôle : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre des travaux réalisés par le bénéficiaire) ➤ Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec les aménagements réalisés ➤ Vérification de la cohérence des factures ou des pièces de valeur probante équivalente 										
Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de projets de rénovation accompagnés ➤ Nombre de contrats engagés ➤ Suivi des populations de chauves-souris 										



Merci de votre attention



LES HABITATS NATURELS
DE L'ARRIÈRE CÔTE
DE BEAUNE
NATURA 2000



Pour plus d'informations sur les sites Natura 2000 du territoire :
<https://beaune-cote-nature.n2000.fr/>

Contacts :

Jessica MUGNIER

Chargée de mission Natura 2000 « Les habitats naturels de l'arrière côte de Beaune »

Tel : 03.80.24.58.42 / 06.99.12.45.34

Mail : jessica.mugnier@beaunecoteetsud.com



Beaune Côte & Sud

Communauté d'Agglomération
www.beaunecoteetsud.com



**NATURA
2000** BOURGOGNE-
FRANCHE-
COMTÉ



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE





La mise en œuvre de Natura 2000 sur le site

**COPIL du 27 mars 2025 à
Beaune**



Une concertation locale

Un processus de concertation locale mis en œuvre par

Le comité de pilotage :

- . Une composition libre, adapté au contexte local pour garantir la représentation et l'expression des acteurs locaux,**
- . Présidé par un élu, désigné par les représentants des collectivités,**

Des actions impulsées par une animation locale, confiée à une collectivité

- . désignée par les représentants des collectivités,**
- . accompagnée financièrement par la Région et l'Europe**



**NATURA
2000**
BOURGOGNE-
FRANCHE-
COMTE



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



ranchecomte.fr

Une concertation locale

Des acteurs majeurs

La structure animatrice :

- . **Élabore, suit le DOCOB et contribue à son évaluation,**
- . **Sensibilise et communique sur le dispositif, les outils mobilisables,**
- . **Assure une veille sur le territoire, et accompagne les porteurs de projets à l'intégration des enjeux « Natura 2000 »,**
- . **Facilite la mise en œuvre des mesures contractuelles par les propriétaires et exploitants**



Une concertation locale

Des acteurs majeurs

Le président de comité de pilotage :

- **suit la mise en œuvre du document d'objectifs en étant régulièrement informé par l'animateur**
- **facilite les échanges et la concertation entre l'animateur et les différents membres du comité de pilotage**
- **assure le fonctionnement du comité de pilotage**





Désignation de la structure porteuse





Élection du président de comité de pilotage





Parnassie des marais dans le marais de Baudot en forêt domaniale de Châtillon (21) – (B. BARRÉ -2024)

Merci de votre attention

